

Vaccin contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la poliomyélite et l'*haemophilus influenzae* de type b

La vaccination a sauvé plus de vies que n'importe quelle autre intervention médicale. Les vaccins aident notre système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent les maladies graves.

La diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la poliomyélite et l'*haemophilus influenzae* de type b sont des maladies pouvant être évitées par la vaccination.

La **diphtérie** est une maladie grave qui sévit dans de nombreux pays du monde. Le bacille de la maladie se propage lorsque la personne infectée tousse ou éternue ou par contact direct avec la peau de la personne infectée. Les symptômes sont une légère fièvre, un mal de gorge, une difficulté à avaler, de la fatigue et une perte d'appétit. Une membrane épaisse apparaît dans le fond de la gorge dans les 2 ou 3 premiers jours de la maladie, ce qui obstrue les voies respiratoires. En quelques jours à la suite de l'infection, la bactérie produit une toxine dangereuse qui peut causer une défaillance cardiaque et une paralysie. En l'absence de traitement, 1 personne sur 10 peut en mourir.

Le **tétanos** (ou trismus) est causé par une bactérie qui se trouve dans la terre, partout dans le monde. La bactérie pénètre le corps par une coupure ou une lésion cutanée et produit ensuite une toxine dangereuse après quelques jours. La toxine cause un raidissement douloureux des muscles du corps. Dans les cas graves, les muscles contrôlant la respiration sont affectés. En l'absence de traitement, jusqu'à 8 personnes sur 10 peuvent en mourir. Cette bactérie ne se transmet pas d'une personne à une autre.

La **coqueluche** est une infection bactérienne grave et très contagieuse des poumons et de la gorge. La coqueluche peut entraîner une pneumonie, un affaissement des poumons, des convulsions, des lésions cérébrales permanentes ou la mort. La bactérie de la maladie se propage lorsque la personne infectée tousse ou éternue ou encore par contact rapproché (face à face). La coqueluche cause des quintes de toux graves qui se terminent souvent par une longue inspiration sifflante rappelant le chant du coq (d'où le nom de la maladie). Cette toux persiste plusieurs mois. Même traitée, cette maladie cause d'un à quatre décès chaque année au Canada, particulièrement chez les nourrissons non immunisés ou insuffisamment immunisés âgés de moins de 6 mois.

La **poliomyélite (polio)** est une maladie très contagieuse causée par trois types de poliovirus (type 1, type 2 et type 3). Grâce à l'immunisation, les poliovirus de type 2 et de type 3 ont été éliminés. Toutefois, le poliovirus de type 1 se trouve encore dans certains pays. Les enfants de moins de 5 ans sont plus susceptibles de contracter la polio. Les poliovirus se trouvent dans les selles des personnes infectées pour une période pouvant atteindre 6 semaines. L'infection survient dans les quelques semaines suivant le contact avec des aliments ou de l'eau contaminés par la polio.

Les symptômes de la poliomyélite sont de la fièvre, de la fatigue, des maux de tête et des vomissements. L'infection est le plus souvent asymptomatique, tandis qu'environ 1 % des personnes atteintes présentent une paralysie des bras et des jambes. Parmi ceux-ci, jusqu'à 1 enfant sur 20 et 3 adultes sur 10 en mourront. Il n'existe aucun traitement pour la poliomyélite et les personnes qui ont déjà été infectées peuvent contracter un autre type de poliovirus. Certaines personnes souffrent d'une faiblesse musculaire ([syndrome de post-poliomyélite](#)) de nombreuses années après avoir contracté la poliomyélite.

L'***haemophilus influenzae* de type b (Hib)** est une infection bactérienne qui atteint le plus souvent les enfants de moins de 5 ans. Malgré son nom, cette maladie n'est pas la même que l'influenza (grippe). La bactérie de la maladie se propage lorsque la personne infectée tousse ou éternue ou encore par contact rapproché (face à face). Elle peut provoquer des infections graves, voire mortelles, comme une infection des membranes entourant le cerveau (méningite), du sang (septicémie) et de la gorge (épiglottite). Les enfants souffrant d'épiglottite ont des difficultés respiratoires graves et doivent parfois subir une opération d'urgence (appelée « trachéotomie ») pour les aider à respirer. Même lorsque la maladie est traitée, 1 enfant sur 20 peut mourir de la méningite à Hib.

Comment peut-on prévenir ces maladies?

- **La vaccination.** Quand votre enfant reçoit le vaccin, cela contribue aussi à la protection des autres.
- Adoptez de bonnes pratiques sanitaires (p. ex. se laver les mains).
- Couvrez votre bouche lorsque vous toussiez, et votre nez et votre bouche lorsque vous éternuez pour empêcher un contact direct avec les gouttelettes projetées par le nez ou la gorge.

Qui peut se faire vacciner gratuitement?

- Les enfants de 2 mois ou plus. **Il est très important de commencer l'immunisation de ses enfants à temps afin qu'ils puissent acquérir la meilleure protection possible contre ces 5 maladies.**

Dose	Âge de l'enfant
1 ^{re} dose	2 mois
2 ^e dose	4 mois
3 ^e dose	6 mois
4 ^e dose	18 mois

- Certaines personnes de 5 ans ou plus souffrant de certains troubles médicaux (vérifier auprès de la Santé publique).

Qui ne devrait pas être vacciné?

- Toute personne souffrant d'une maladie grave aiguë, accompagnée ou non de fièvre, doit reporter la vaccination.
- Toute personne ayant eu une réaction pouvant entraîner la mort à la suite de l'injection d'une dose antérieure du vaccin ou qui souffre d'allergies graves à l'un de ses composants.
- Toute personne ayant développé le syndrome de Guillain-Barré (SGB) dans les 6 semaines suivant la vaccination contre le tétanos. Le SGB est un trouble neurologique rare qui peut provoquer une faiblesse, voire une paralysie des muscles du corps.
- Les personnes qui ont subi une thrombocytopénie transitoire ou d'autres complications neurologiques à la suite d'une vaccination antérieure contre la diphtérie et/ou le tétanos.
- Les vaccins contre la coqueluche ne doivent pas être administrés aux personnes ayant un trouble neurologique non contrôlé (comme l'épilepsie) ou à ceux ayant vécu un épisode de trouble neurologique dans les 7 jours suivant une dose précédente de vaccin contre la coqueluche **qui n'est pas** attribuable à une autre cause identifiable.

Quelles sont les réactions les plus courantes?

- **Les vaccins sont des produits sûrs. En fait, il est bien plus dangereux de contracter l'une de ces maladies graves que de se faire vacciner.**
- Une douleur, une rougeur et une enflure temporaires au point d'injection.
- De la fièvre, de l'irritabilité, de la somnolence ou une perte d'appétit;
- En général, ces réactions sont légères et durent 1 ou 2 jours.
- Ne traiter la fièvre qu'après 6 à 8 heures suivant la vaccination **si** votre enfant ne se sent pas bien, s'il refuse de boire ou s'il a du mal à dormir.

Utilisez de l'**acétaminophène** (tous âges ; Tylenol®, Tempra®) ou de l'**ibuprofène** (6 mois et plus; Advil®, Motrin®) pour traiter la fièvre et la douleur. **Ne donnez jamais d'AAS (Aspirine®)** à des enfants de moins de 18 ans en raison de le risque sérieux de maladie de Reye syndrome.

Il est important de rester à la clinique pendant 15 minutes après une vaccination à cause de la possibilité extrêmement rare d'une réaction allergique constituant un danger de mort nommée anaphylaxie. Ce genre de réaction peut comprendre de l'urticaire, des problèmes respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Une telle réaction peut être soignée et se produit dans moins d'un cas sur un million de vaccinations. **Si cela se produit après avoir quitté la clinique, faites immédiatement appel à de l'aide médicale ou composez le 911.**

À qui devez-vous signaler toute réaction au vaccin?

- Signalez dès que possible toute réaction inhabituelle ou imprévue à votre infirmière de la santé publique locale, médecin, infirmière praticienne, ou en composant le 811.

Communiquez avec votre infirmière de la santé publique si :

- vous avez des questions ou des craintes concernant votre réaction ou la réaction de votre enfant à un vaccin.
- vous avez dû aller, pour vous-même ou votre enfant chez le médecin, à l'hôpital ou dans un centre de soins de santé pour une maladie pouvant être liée à la vaccination.

Que contient le vaccin?

PEDIACEL^{MD} contient de l'anatoxine diphtérique, de l'anatoxine tétanique, de l'anatoxine coquelucheuse acellulaire, de l'hémagglutinine filamenteuse, du pertactine, du fimbriae de types 2 et 3, un vaccin antipoliomyélitique inactivé de types 1, 2 et 3, du phosphate de polyribosylribitol purifié, du polysaccharide capsulaire de *haemophilus influenzae* de type B, du phosphate d'aluminium (adjuvant), du 2-phénoxyéthanol, du polysorbate 80. Résidus des procédés de production : de l'albumine sérique bovine, de la néomycine, de la polymyxine B ainsi qu'une quantité infime de stréptomycine, de formaldéhyde et de glutaraldéhyde. Le vaccin ne contient ni thimérosal ni latex.

INFANRIX^{MD}-IPV/Hib contient : de l'anatoxine diphtérique, de l'anatoxine tétanique, de l'anatoxine coquelucheuse acellulaire, de l'hémagglutinine filamenteuse, du pertactine, un vaccin poliovirus inactivé de types 1, 2 et 3, du phosphate de polyribosyl-ribitol purifié, du polysaccharide capsulaire de *Haemophilus influenzae* de type B, du lactose, du chlorure de sodium, un adjuvant d'aluminium (sous forme de sels d'aluminium), du M 199 (stabilisateur incluant des acides aminés, des sels minéraux et des vitamines), de l'eau pour l'injection, du formaldéhyde résiduel, du polysorbate 80, du chlorure de potassium, du phosphate disodique, du phosphate monopotassique, de la glycine et une quantité infime de sulfate de néomycine et de sulfate de polymyxine. Le vaccin ne contient ni thimérosal ni latex.

Consentement des mineurs matures

Il est recommandé que les parents/tuteurs discutent du consentement à la vaccination avec leurs enfants. Le consentement s'adresse en premier lieu aux parents ou aux tuteurs. Toutefois, en Saskatchewan, les adolescents de 13 à 17 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas être vaccinés, peuvent légalement consentir ou refuser la vaccination en présentant un consentement éclairé, en tant que mineur mature, au fournisseur de soins de santé.

Les feuillets d'information sur les vaccinations offertes par la province se trouvent au www.saskatchewan.ca/bonjour/.

Pour en savoir plus, communiquez avec votre bureau de la santé publique local, votre médecin, votre infirmière praticienne, InfoSanté en ligne ou composez le 811.

Références : [Guide canadien d'immunisation](#).

Monographie des produits (INFANRIX^{MD}-IPV/Hib, 2018; PEDIACEL^{MD}, 2023).